

sions du fléchissement de la demande étrangère pour les biens et les services canadiens.

Après qu'un gouvernement a été reporté au pouvoir avec une forte majorité, comme la chose s'est produite pour le gouvernement actuel en juillet dernier, on s'attendrait normalement à des hausses d'impôts et à des programmes de dépenses gouvernementales répondant aux promesses électorales. Le gouvernement a au contraire proposé de réduire les impôts, de contenir les dépenses gouvernementales et de ne remplir ses promesses électorales que lorsqu'elles contribuent à atteindre l'objectif de renforcer la capacité du pays à supporter les assauts économiques, qu'il s'agisse d'inflation ou de récession.

Voilà autant d'initiatives prudentes. Bien des gens ont préconisé des économies de la part du gouvernement et des allègements fiscaux au cours des deux dernières années et plus—et en particulier des allègements fiscaux de manière que les gens bénéficient d'un revenu net plus considérable qui leur permette d'acheter davantage, stimulant ainsi l'industrie qui embaucherait davantage de travailleurs en chômage. On a jugé que c'était maintenant le moment opportun de suivre cette méthode afin que le marché intérieur puisse réagir au moindre signe de ralentissement dans l'infrastructure industrielle du pays.

Le ministre des Finances n'avait pas tort d'être pessimiste lundi soir dernier. Il n'a mentionné qu'à deux reprises le mot «récession»: il a une fois reconnu que c'était un risque et une autre fois, il a parlé de tendances grandissantes vers la récession dans le monde entier. Mais il a admis que l'avenir de l'économie canadienne était moins brillant qu'en mai, que des signes de ralentissement s'étaient manifestés et que le protectionnisme et les problèmes de balance de paiements à l'étranger diminuaient la demande étrangère à l'égard de nos exportations. En proposant des réductions fiscales, il a déclaré qu'il était nécessaire de soutenir la croissance du pouvoir d'achat pour la période à venir.

Monsieur l'Orateur, je remarque qu'il est 6 heures. Je pourrais terminer mes remarques après la pause. J'ai seulement besoin d'une minute et demie de plus.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je propose que nous laissions le député terminer son discours, et puis qu'il aille prendre son repas du soir en famille.

L'Orateur suppléant (M. Penner): La Chambre a entendu la suggestion du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles). Est-elle d'accord?

Des voix: D'accord.

M. Parent: Je remercie tous mes collègues, monsieur l'Orateur. Le budget soulage certains contribuables, par exemple en accordant une exemption fiscale limitée sur les intérêts et le revenu des pensions. Il est également très humanitaire lorsqu'il propose une exemption fiscale limitée des régimes de pensions privés, le transfert des crédits fiscaux au nom du conjoint, une aide pour ceux qui veulent s'acheter une maison, mais n'en ont pas les moyens et une aide accrue aux handicapés. Ces propositions coupent l'herbe sous les pieds à ceux qui prétendent que notre libéralisme n'est plus qu'une belle appellation qui a perdu son sens.

Il est raisonnable de vouloir hausser les taxes sur les grosses voitures, si l'on songe à la nécessité de conserver les ressources pétrolières du pays. On peut en dire autant de la surtaxe relative aux compagnies et de la hausse des

Le budget—M. Wise

taxes sur l'alcool et le tabac. Les frais du gouvernement atteignent un chiffre sans précédent et continuent de monter par suite de l'inflation et de l'augmentation des paiements de péréquation aux provinces.

On m'a souvent demandé quelle était ma réaction depuis mon entrée à la Chambre des communes. Je dois avouer, monsieur l'Orateur, que je me suis contenté la première fois de siéger. J'ai été d'abord très impressionné, maintenant je suis tout au plus légèrement déconcerté par la procédure. Mais je m'empresse d'ajouter que je ne doute nullement de mon rôle de député à la Chambre, symbole de la démocratie au Canada. Je prends mes responsabilités et mes devoirs au sérieux.

Comme partisan du gouvernement au pouvoir, je suis censé critiquer la politique du gouvernement de façon positive tout en exprimant mes opinions et mon point de vue. Il est vrai que je ne suis pas aussi loquace à la Chambre que mes collègues de l'opposition, mais ma réserve demeure en-deçà de nos comités de parti régionaux ou nationaux. Je suis libéral de plein gré. Je suis membre du parti libéral parce que cela répond à mes convictions personnelles et je crois que cela répond aux espérances et aux aspirations de la majorité des Canadiens. Les résultats des élections du 8 juillet en sont la preuve.

Le Canada fait partie de la communauté des nations et il accepte volontiers ce rôle très important. Des années durant, nos forces de maintien de la paix ont fait notre renommée de nation forte, compréhensive, impartiale et énergique.

● (1800)

[Français]

La prophétie faite par Victor Hugo au Congrès de la Paix à Paris en 1849 me vient à l'esprit, et en voici l'extrait le plus célèbre: «Un jour viendra où la guerre paraîtra absurde, un jour viendra où il n'y aura plus d'autre champ de bataille que les marchés s'ouvrant au commerce et les esprits s'ouvrant aux idées. Un jour viendra où les boulets et les bombes seront remplacés par les votes et par le suffrage universel des peuples. Un jour viendra où l'on montrera un canon dans les musées comme on y montre aujourd'hui les instruments de torture. Un jour viendra où l'on verra des groupes immenses, les États-Unis d'Amérique, l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud, en face l'un de l'autre, avec les États-Unis d'Europe se tendant la main par-dessus les mers et échangeant leurs produits, leur commerce, leurs industries, leurs arts et leur génie.»

Monsieur le président, je suis d'avis que ce jour est arrivé.

[Traduction]

Monsieur l'Orateur, j'attends beaucoup des mois et des années où je prendrai part aux décisions de cette admirable assemblée législative. Il est bien possible que la crainte des premiers jours fasse place au respect que l'on réserve aux organismes quasi-religieux.

L'Orateur suppléant (M. Penner): A l'ordre. Comme il est 6 heures, je quitte le fauteuil jusqu'à 8 heures.

(La séance est suspendue à 6 h 5.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

M. John Wise (Elgin): Madame l'Orateur, c'est avec un vif plaisir que je me joins à tous ceux qui ont participé au